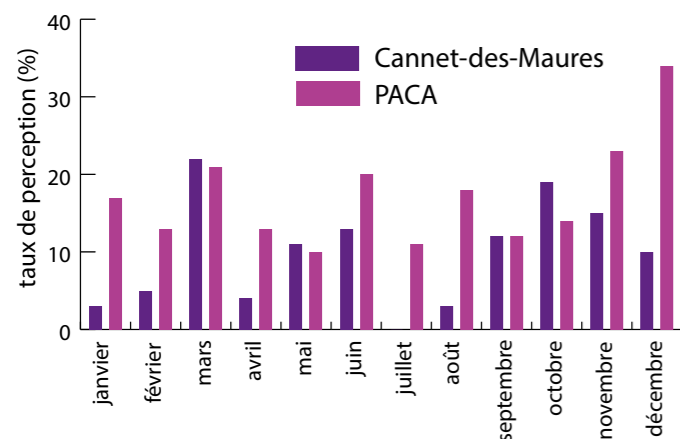


Observations du jury de nez 2016

Les 10 nez bénévoles participent assidûment aux observations mensuelles. Près de 600 observations ont été réalisées par le jury de nez au cours de l'année 2016.

Niveau olfactif de fond faible

En 2016, le taux de perception moyen est de 10 %, c'est-à-dire qu'en moyenne une odeur est perçue un jour sur dix. Ce taux, plus faible que celui observé en région PACA, est en baisse par rapport à 2015 (30 %).



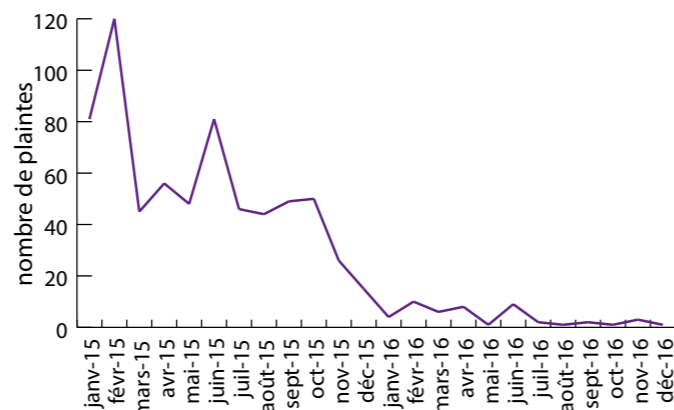
Déchets ménagers à l'origine des nuisances olfactives

Les observations des nez bénévoles peuvent être attribuées aux origines suivantes : circulation, déchets ménagers, égouts, industrie et autres. 82 % des odeurs ressenties sont liées aux déchets ménagers, 2 % aux égouts et 16 % sont classées dans autres.

Situation olfactive de pointe en nette amélioration

La baisse du nombre de plaintes observée entre janvier et décembre 2015 s'est poursuivie en 2016. En effet, en 2016, la surveillance régionale des odeurs a recensé 48 plaintes dans la commune du Cannet-des-Maures contre 661 en 2015.

Un rapport de plaintes a été édité en 2016 contre 65 en 2015.



Plaintes liées essentiellement aux déchets ménagers

Près de deux-tiers des odeurs sont liées aux déchets ménagers, les riverains sont également gênés par des odeurs liées au secteur industriel (19 %) ou non identifiables (17 %).

Faites un geste pour l'environnement : demandez à recevoir la lettre des odeurs par mail, en écrivant à contact.air@airpaca.org

Surveillance des odeurs



Amélioration de la situation olfactive en 2016 au Cannet-des-Maures (Var)

Après une forte hausse du nombre de plaintes pour « mauvaises odeurs » entre 2013 (30 plaintes) et 2015 (853) dans le Var, principalement au Luc (116) et au Cannet-des-Maures (657), la situation s'est largement améliorée en 2016.

L'hiver 2014/2015 a été marqué par une pluviométrie exceptionnelle sur le secteur du Cannet-des-Maures. Au niveau de l'installation de stockage de déchets non dangereux, ces pluies diluviennes ont eu pour conséquence une production importante de lixiviats génératrice de gênes olfactives. La gestion, le traitement et la diminution de ces volumes a été rendu notamment possible par la création de nouveaux bassins de stockage et par le doublement des capacités de traitement des lixiviats. Ces mesures curatives et préventives ont permis la réduction significative des gênes olfactives.

Certains « plaignants odeurs » se sont engagés dans la surveillance régionale des odeurs, en participant aux observations mensuelles du jury de nez. En 2016, 10 nez bénévoles observent les odeurs au Cannet-des-Maures. (suite page 4)

➤ Appel à "bénévoles"

La Surveillance Régionale des Odeurs recherche en permanence des nez bénévoles dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si une personne de votre entourage souhaite participer aux campagnes d'observations, contactez-nous.

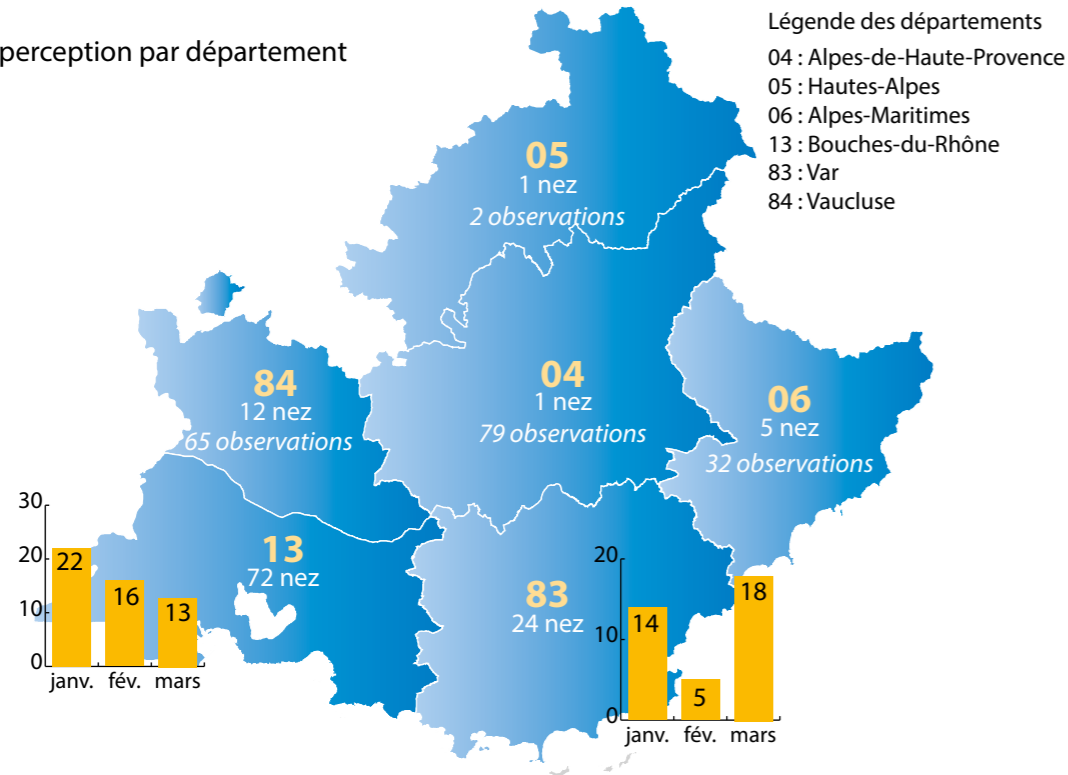
➤ Signalez une gêne olfactive

04 42 02 45 75
www.sro-paca.org



Papier recyclé

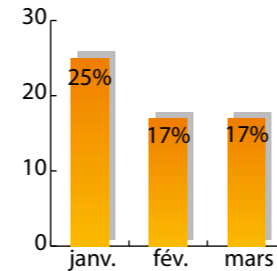
Taux de perception par département



Jury de nez

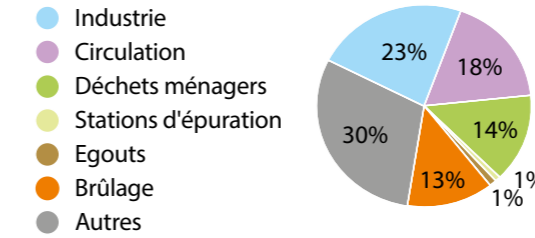
Perception des odeurs par les nez bénévoles

Le taux de perception régional moyen est de 20 %, c'est-à-dire qu'en moyenne deux observations sur 10 ont donné lieu à la perception d'une odeur ce trimestre. Ce taux est du même ordre que celui du trimestre précédent.



Origine des odeurs perçues par les nez bénévoles

Les odeurs les plus citées sont classées dans la rubrique « autres », en hausse par rapport au trimestre précédent. Les odeurs liées au brûlage sont en baisse, celles liées aux déchets ménagers sont en hausse.



Glossaire

Observation : le fait de « renifler » l'air extérieur.

Perception : le fait de sentir une odeur suite à une observation. L'odeur est caractérisée par la gêne qu'elle occasionne.

Taux de perception : rapport entre le nombre de perceptions et le nombre d'observations.

Zoom jury

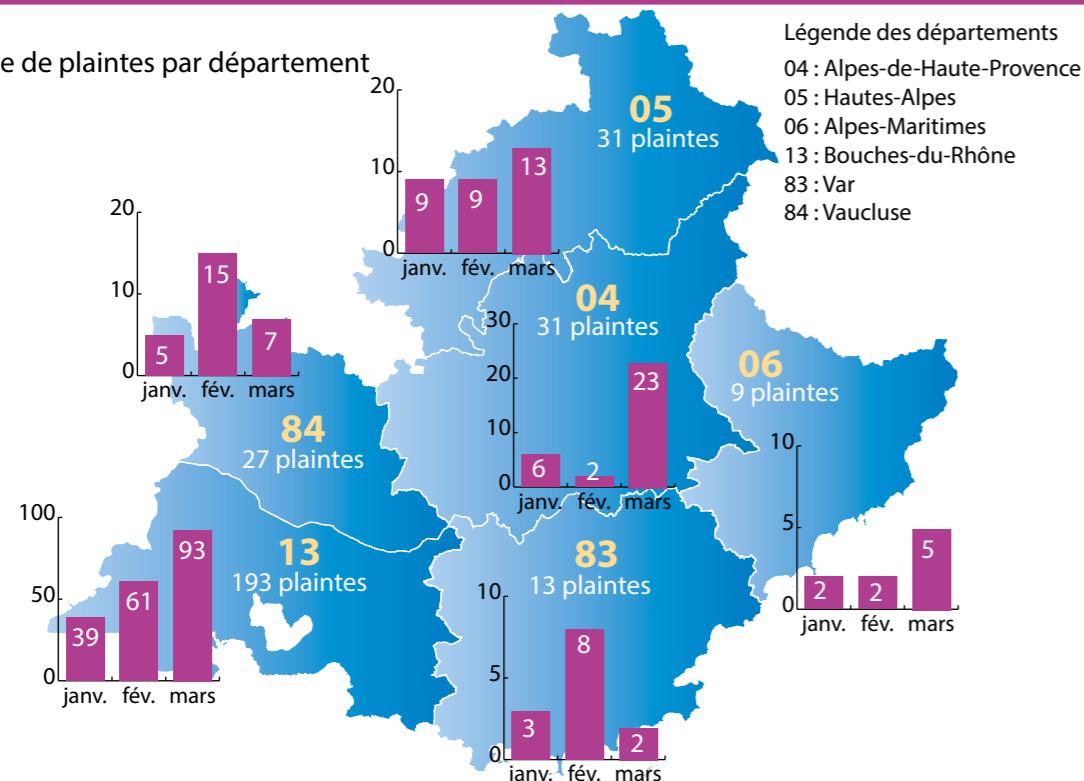
Nombre moyen, par mois, de nez bénévoles ayant participé aux observations : 38.

Nombre d'observations entre janvier et mars 2017 : 1768.

Nombre de nouveaux nez bénévoles inscrits : 9.

Odeurs « autres » les plus citées : fumier, fermentation, produit chimique et ammoniac.

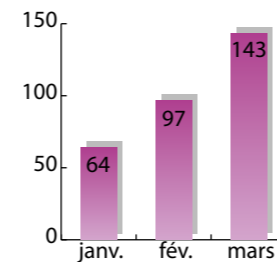
Nombre de plaintes par département



Plaintes

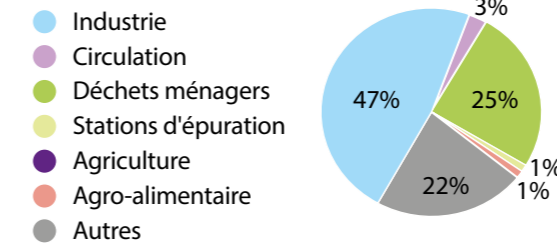
Nombre de plaintes recensées

Environ 300 plaintes ont été recensées au cours du 1^{er} trimestre 2017, nombre en baisse par rapport au trimestre précédent.



Origine des odeurs des plaintes

Les odeurs les plus ressenties sont liées au secteur industriel. La part de ces odeurs est en hausse, celles liées aux déchets ménagers sont en baisse.



Glossaire

Un rapport de plaintes est envoyé à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) lorsque trois plaintes d'origine industrielle sont recensées au cours d'une journée dans un rayon de 2 km.

Zoom plaintes

- Rapports de plaintes : nombre : 18 commune la plus concernée : Gardanne (4 rapports)

- Communes ayant connu le plus de plaintes Mison (31), Gardanne (27) et Châteaurenard (24).